

Contrat de service

Ce contrat est conclu entre Quorvane Studio (le prestataire) et Oatquill Bakery (le client) le premier mars. Le prestataire livrera le travail décrit dans l'annexe jointe dans les quatre-vingt-dix jours suivant la signature, et le client paiera chaque facture dans les trente jours suivant la date indiquée sur la facture.

1. Conditions de paiement

Une pénalité de retard de deux pour cent s'applique à tout solde impayé après l'échéance. Chaque partie peut résilier ce contrat avec trente jours de préavis écrit.

2. Modifications du travail

Toute modification du calendrier doit être convenue par écrit. Si elle ajoute du travail, le prestataire enverra un nouveau devis avant de commencer.

3. Propriété

Le client est propriétaire du travail terminé une fois chaque facture payée en totalité. Le prestataire peut montrer le travail dans son portfolio, sauf avis contraire du client.

4. Droit applicable

Ce contrat est régi par les lois de la France.

Signé par les parties à la date écrite ci-dessus.



Dana Whitfield, Quorvane Studio



Sasha Merrow, Oatquill Bakery